

COMPTE RENDU DE REUNION  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 16 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le seize novembre, à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais Ste Radegonde dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame FROMAGET Marie-Thérèse, Maire.

Date de la convocation : 9 novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : AUMAND Damien, AVRIL Pierrick, DEGAT Corinne, FROMAGET Marie-Thérèse, GADÉ Alban, GIRARD Claude, GUILLEMET Dominique, GUILLOTEAU Thomas LOISEAU Nathalie, PORCHER Agnès, RIVIERE Jean-Paul, ROUSSEAU Véronique

Absent(s) excusé(s) : BODET Clémentine

Absent (s) :

Secrétaire de séance : AUMAND Damien

Pouvoir :

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 4 octobre 2017 à émettre des observations sur le compte rendu. Aucune observation, le compte rendu est approuvé et signé.

**2017-11-01 Remboursement travaux voirie 2017 entre le budget assainissement et budget commune**

Madame le Maire propose d'inscrire en recettes au budget de la commune la somme de 10 000.00 €uros et au budget d'assainissement en dépenses la somme 10 000 €uros (8 333.33 HT et 1 666.67 de TVA). En effet cette somme correspondant aux travaux compris dans le marché communal de voirie Eiffage. Ces travaux sont consécutifs aux travaux d'assainissement.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide valider cette décision.

**2017-11-02 Décision modificative n° 5 Budget Commune**

**BUDGET COMMUNE**

Investissement	Chap	Compte	Nature	Montant
Dépenses	23	2315	Installations, matériel et outillage techniques CENTRE BOURG MARSAIS	10 000.00
Dépenses	21	2151	RESEAUX DE VOIRIE	-10 000.00
			<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide valider la décision modificative n°5 présentée ci-dessous.

## 2017-11-03 Contrat Vendée Territoire

Madame le maire explique à nouveau le principe de ce contrat vendée territoire. Les fonds du département sont réceptionnés par la communauté de communes du pays de Fontenay Vendée. Celle-ci a déterminé les modalités de répartition de l'enveloppe de 3 415 310 € du Département suivant des critères.

Pour Marsais Sainte Radegonde, le projet tronçon voirie mairie-église et travaux d'accessibilité à l'église de Marsais ont été discutés et validés par le conseil municipal. Une enveloppe de 40 337 € a été allouée pour ces travaux dans le cadre du Contrat Vendée Territoire.

Donc le contrat vendée territoire 2017-2020 est approuvé ainsi :

VU la délibération du Conseil Départemental du 23 septembre 2016 impulsant le dispositif de contrat Vendée Territoires en validant les principes généraux de la contractualisation à mettre en place avec les PCI de Vendée, pour la période 2017-2020.

VU la conférence des Maires du Pays de Fontenay-Vendée du 13 septembre 2017,

CONSIDERANT la présentation du diagnostic de territoire et des priorités d'aménagement, et leur validation au cours de la réunion décentralisée du 15 mai 2017 à Foussais-Payré,

CONSIDERANT les conclusions du Comité Territorial de Pilotage du Pays de Fontenay-Vendée réuni le 24 octobre 2017 afin de sélectionner les 40 opérations inscrites au contrat de territoire et de déterminer les modalités de répartition de l'enveloppe de 3 415 310 € du Département comme suit :

- Au titre des projets structurants du territoire : 21 opérations dont 17 projets inscrits dans trois programmes (bâtiments scolaires, aménagement de centres-bourgs, soutien aux équipements culturels et sportifs) et 1 programme de voirie communale soutenus par le Département à hauteur de 2 572 907 € ;  
Parmi ces projets structurants, une enveloppe de 683 062 € est consacrée au programme de voirie communale. La clé de répartition de cette dotation est fixée par la Communauté de communes au prorata du linéaire de voirie communale.
- Au titre de l'enveloppe de fonctionnement : 1 projet soutenu par le Département à hauteur de 20 000 €.
- Au titre des projets communaux d'intérêt local : 18 projets soutenus par le Département à hauteur de 774 440 €.
- Une enveloppe de 47 963 € n'est pas affectée dans l'attente de la clause de revoyure du contrat.

Le contrat Vendée Territoires à intervenir avec la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée et les communes est joint en annexe.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de membres présents ..... :

- APPROUVE le Contrat Vendée Territoires du Pays de Fontenay-Vendée, joint en annexe à la présente délibération, à intervenir entre l'ensemble des communes composant la Communauté de Communes, la communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée et le Conseil Départemental de la Vendée
- AUTORISE Madame le MAIRE à signer le contrat et l'ensemble des pièces afférentes à celui-ci.

#### 2017-11-04 Sydev : travaux

Une réunion est prévue en mairie le 23 novembre 2017 à 14h pour discuter des projets pour la commune avec notre interlocuteur du Sydev. La pose des candélabres au lotissement du fief aux moines est en attente de chiffrage. L'éclairage pour le nouvel abri bus devrait être fait la première semaine de décembre. Pour information en 2017, 464 € de frais ont été facturés par le Sydev au titre des travaux de maintenance. Lors de la réunion prévue en mairie, il pourra être discuté et programmé des travaux de moindre importance.

#### 2017-11-05 Bons cadeaux Noel 2017 agents communaux

Madame le Maire propose d'offrir un bon d'achat au personnel de la commune pour la fin d'année.

Le conseil délibère et à l'unanimité donne son accord pour que les 3 agents en activité sur l'année 2017 de la commune reçoivent en fin d'année un bon d'achat de 50 €uros, et autorise Madame Le Maire à effectuer les démarches et à signer tous les documents nécessaires.

#### 2017-11-06 Droits de préférence sur parcelles ZC 166 et 52 (bois)

Madame le maire explique par courriers reçus du notaire qu'on peut acquérir des parcelles boisées référencées ZC52 (8a 70ca) et ZC166 (3a 59ca) avec un droit de préférence. Après discussion la commune n'est pas intéressée et renonce purement et simplement à ce droit de préférence sur les parcelles citées.

#### 2017-11-07 Etude des devis (stores salle, aménagement espaces verts,...)

- SARL TELOR a transmis un devis de 1 921 € ttc pour remplacer les stores, rails défectueux de la salle tindow main d'œuvre comprise. Le devis est accepté et validé à l'unanimité des membres présents.
- CDA a adressé un devis de 712.80 € ttc pour la fourniture, livraison et pose de l'ensemble pour la grille du lavoir dalencourt et un regard sur le cheminement piéton de marsais. Le devis est accepté et validé à l'unanimité des membres présents.
- Sous la présidence de Monsieur Rivière Jean-Paul, un groupe de travail a proposé des aménagements possibles du square près du lavoir de marsais, et terrain jouxtant le lotissement du verger. En attente de chiffrage.






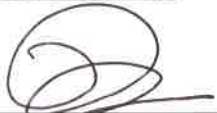
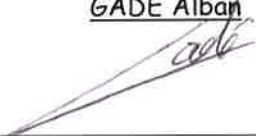

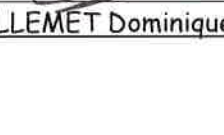

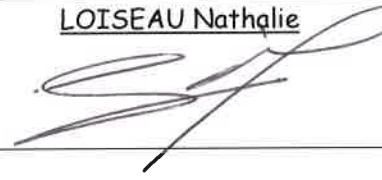

#### 2017-11-28 questions diverses

- Vœux de la communauté de communes du pays de fontenay vendée : le 18 janvier 2018 à la salle des OPS à fontenay le comte à 17h30.
- Vœux de la commune : date fixée le samedi 6 janvier 2018, organisation à revoir
- Réunion pour l'élaboration du bulletin municipal le mardi 21 novembre à 20h30 à la mairie. Mme Faivre, secrétaire de mairie, est d'accord pour s'en occuper comme l'année dernière.
- SIVOM Pole jules verne : Les délégués du SIVOM informent les membres présents des décisions prises lors de la dernière réunion : mme bobineau stéphanie est mise à disposition pour assurer le secrétariat. Les TAP sont reconduits pour l'année 2017/2018. Les modalités de versement d'acompte sont modifiées.
- Gouter des aînés 2018 : fixer une date, et animation à trouver
- Le nouveau site internet est mis en route
- Le conseil réaffirme par vote à la majorité sa décision de pénaliser les débordements constatés à l'occasion des locations de salle, en termes de bruit ou de non respect des horaires.
- Le matériel usagé stocké en mairie, sera jeté à la déchetterie (ordinateur, minitel, imprimante...)

- Mail de Entreprendre en sud-vendée, car un porteur de projet diplômé poissonnier, écailleur, traiteur souhaite proposer ses produits à bord de son camion ambulancier, les élus donnent leur accord pour qu'un emplacement soit prévu à cet effet si le projet aboutit.
- Voir pour décorations Noël sur candélabre et/ou décoration mairie

Clôture de la séance à 23h00

+

<u>FROMAGET Marie-Thérèse</u> 	<u>AUMAND Damien</u> 	<u>RIVIERE Jean-Paul</u> 
<u>ROUSSEAU Véronique</u> 	<u>AVRIL Pierrick</u> 	<u>BODET Clémentine</u> Absente excusée
<u>DEGAT Corinne</u> 	<u>GADÉ Alban</u> 	<u>GIRARD Claude</u> 
<u>GUILLEMET Dominique</u> 	<u>GUILLOTEAU Thomas</u> 	<u>LOISEAU Nathalie</u> 
<u>PORCHER Agnès</u> 		

Le Présent Conseil Municipal comporte les délibérations suivantes :

2017-11-01	Remboursement travaux voirie 2017 entre le budget assainissement et budget commune
2017-11-02	Décision modificative n° 5 Budget Commune
2017-11-03	Contrat Vendée Territoire
2017-11-05	Bons cadeaux Noël 2017 agents communaux
2017-11-07	Etude des devis (stores salle, aménagement espaces verts,...)